

L'année liturgique

L'**année liturgique** ne commence pas avec l'**année** civile mais avec le premier Dimanche de l'Avent. Après le premier temps fort (Avent-Noël) viennent une première série de dimanches du Temps ordinaire. Vient alors le deuxième Temps fort (Carême-Pâques-Pentecôte), et enfin la suite des dimanches du Temps ordinaire.

Pourquoi des années liturgiques A, B et C ?

Le concile Vatican II a souhaité que les chrétiens puissent avoir une meilleure connaissance de la Parole de Dieu ; aussi les différentes années liturgiques (A, B ou C) offrent aux fidèles un choix varié de textes bibliques.

Avec la publication de la Constitution "dogmatique" *Dei Verbum* (1965), le Concile a remis l'Écriture au centre de la vie des croyants.

Comment Dieu parle-t-il ? C'est en langage d'homme que Dieu a parlé et s'est révélé. Depuis Vatican II, nous découvrons les apports précieux des recherches des exégètes et les nuances entre les différentes traductions de la Bible. Grâce à un choix de textes bibliques différents selon les années, les chrétiens ont pu approfondir leur compréhension de la Parole de Dieu, et développer "une foi en quête d'intelligence et de compréhension" comme le préconisait déjà saint Anselme de Canterbury (1033-1109).

Le rapport entre Bible et liturgie

Depuis Vatican II, nous sommes donc invités à lire chaque année un des trois Évangiles synoptiques. Pour l'année A, c'est l'Évangile selon saint Matthieu, l'année B : Marc et l'année C : Luc. L'Évangile selon saint Jean est lu plus spécialement lors des fêtes, durant toutes les années liturgiques. Il présente en effet des caractères distincts, qui en font un Évangile à part. Le cycle des années A, B et C se répètent tous les 3 ans.

2018-2019 : année C

2019-2020 : année A

2020- 2021 : année B

2021-2022 : année C

Pour chaque dimanche de l'année, trois lectures sont prévues : la première est tirée de l'Ancien Testament ; la seconde est un passage d'une lettre apostolique (principalement de Paul) ; la troisième est l'Évangile du dimanche et c'est ce dernier qui donne la tonalité à la liturgie du jour.

Il y a un lien voulu entre le texte de l'Évangile et le passage de l'Ancien Testament qui a été choisi comme première lecture, en revanche, il n'existe, en général, pas de lien entre la deuxième lecture et les deux autres. Pour les grandes fêtes, les trois textes se répondent ; par contre pour le carême, il n'y a pas de lien évident entre l'Évangile et le texte de l'Ancien Testament.

